



PROVINCE DE QUÉBEC  
École secondaire La Frontalière  
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

**149**

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur François Lessard, le 13 avril 2021, à 18 h 45, en visioconférence TEAMS.

Présences :

- ▶ parents: François Lessard, Karine Masson, Karo Madore Maryse Blanchette;
- ▶ personnels: Sylvain Véronneau, Éline Desrosiers et Sonya Bérubé;
- ▶ élève(s):
- ▶ représentants communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur;
- ▶ secrétaire: Kassandra Côté Charest.

Absence(s) : Gabriel Gilbert et Carl-Olivier Madore, Émilie Vanasse et Étienne Gauthier, Bérangère Dubreuil, Pamela B. Steen.

**MOT DE BIENVENUE**

Hugues Émond souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Il nous indique que pour la Frontalière, nous avons un bon taux de résilience pour les enseignants ainsi que les élèves. Nous avons un seul enseignant qui est parti en congé maladie à cause du COVID, sinon le moral est plutôt bon.

**CE005-20-953****1. ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2021
3. Suivi au procès-verbal
  - 3.1. Calendrier des activités
4. Période de questions du public
5. Budget d'investissement 21-22 - approbation
6. Normes et modalités – approbation
  - 6.1. Gestion des absences
7. Code de vie
  - 7.1. Approbation
8. Contribution volontaire 2021-2022 – approbation
9. Information du comité de parents
10. Information de la direction
  - 10.1. Tutorat
  - 10.2. Plan de motivation
  - 10.3. Moyens de pression
  - 10.4. Déjeuner des finissants
11. Information du personnel
12. Information des élèves
13. Information des membres de la communauté
14. Correspondance
15. Autres points
16. Prochaine rencontre
17. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Madame Karo Madore, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉE**

**CE005-20-954**

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> Février 2021**

Les modifications suivantes sont apportées au procès-verbal:

1. Changement de terme dans l'adoption de l'ordre du jour et l'adoption du PV;
- 4 a) Initialé plutôt qu'initialisé; 4 b) enlever le e à assidus;
7. Changement CS pour Centre de services;
11. Monsieur Gaudreau au lieu de Martial et Laurent Duvernay-Tardif (erreur dans son nom);
12. Écrire Adaptation scolaire au lieu d'adapt.

Avec les modifications suivantes, le procès-verbal est adopté par madame Élaïne Desrosiers.

**ADOPTÉE**

**CE005-20-955**

**3. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 Calendrier des activités**

Monsieur Émond nous présente rapidement le calendrier des activités pour l'obtention d'une approbation du conseil d'établissement. Monsieur Sylvain Véronneau nous reviendra un peu plus tard avec de nouvelles activités pour les 3-4 et 5<sup>e</sup> secondaire et pour les activités prévues le 22 juin. Monsieur Émond nous mentionne que le mandat pour la journée du 22 juin est des activités innovatrices, positives, ludiques pour créer de beaux souvenirs aux jeunes pour leur faire un peu oublier cette année.

Sur la proposition de madame Karo Madore, il est résolu d'adopter le calendrier des activités.

**ADOPTÉE**

**4. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public.

**CE005-20-956**

**5. BUDGET D'INVESTISSEMENT 21-22**

Monsieur Hugues Émond nous mentionne quelques projets d'investissements;

- 2 bornes électriques dans le stationnement : 10 000\$;
- Lumières de sécurité lors d'une panne électrique à la cafétéria et dans quelques classes : 5000\$;
- Terrain synthétique 150 000\$;
- Installation 4 téléphones munis d'un interphone;
- Installer des cuves pour les concierges au 2<sup>e</sup> étage;
- Joints d'expansion des murs et des planchers secteur sportif;
- Changer +/- 10 portes de classe;
- Agrandir le local 2015 / espace pour 3 enseignants;
- Pose d'aimants pour retenir les portes.

Sur ces projets d'investissements, madame Karine Masson propose l'approbation de ce budget 2021-2022.

**APPROUVÉ**

**CE005-20-957**

**6. NORMES ET MODALITÉS**

Monsieur Émond nous rapporte que la gestion des absences va bien, les parents sont habitués depuis 3-4 ans au processus par Mozaïk. Dans le règlement des élèves 20-21, les absences reconnues ou non sont mentionnées clairement et doivent être motivées dans les 24h suivants, sinon il sera considéré comme non motivé et une sanction suivra à l'élève.

Il est proposé par madame Karo Madore d'approuver ces normes et modalités.

**APPROUVÉ**

CE005-20-958

## 7. CODE DE VIE

### **7.1 APPROBATION**

Monsieur Émond nous présente le code de vie avec quelques ajustements concernant les cours à distance. En grande partie, le code de vie ne change pas, seulement quelques précisions et modifications de termes.

Il est proposé par madame Karo Madore d'approuver les modifications pour le code de vie.

**APPROUVÉ**

CE005-20-959

## 8. CONTRIBUTION VOLONTAIRE 2021-2022

Le ministère de l'Éducation nous a remis un montant de 230 000\$ ce qui a permis d'offrir 1 h d'activité parascolaire tous les jours aux élèves gratuitement en plus d'acheter de nouveaux équipements.

Depuis la séparation de la facture, nous avons une diminution de près de la moitié des contributions. Cette année, un montant d'environ 1000\$ a été récolté grâce à cette contribution.

Le questionnaire était « est-ce qu'on maintient la contribution volontaire à 50\$ par élèves et 100\$ par famille? ». Après discussion, nous décidons de la garder, au cas où nous ne recevons plus d'argent du ministère. Nous ne pouvons l'enlever et la remettre l'année suivant si nous ne recevons plus d'argent.

Sur la proposition de madame Karo Madore, il est résolu d'approuver la continuité des contributions volontaires.

**ADOPTÉE**

## 9. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur François Lessard nous mentionne qu'ils ont eu une rencontre au mois de mars. Il y avait la présence de monsieur Martial Gaudreau et de madame Dany Grégoire pour cette rencontre. Les élèves réussissent quand même bien, il y a des matières plus difficiles, mais en général c'est correct.

Lors de cette rencontre, Madame Julie Morin mentionne que nous avons une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs domaines. La présidente du comité de parents a démissionné en raison du port du masque pour les enfants.

Il y aura un congrès annuel du comité de parents du 25 au 29 mai. Monsieur François Lessard nous enverra le lien pour y assister, mais nous avons le droit à seulement une personne par école.

## 10. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

### **10.1 Tutorat**

Nous avons un programme de tutorat en français et en mathématique jusqu'en juin. Des élèves ont été ciblés en 2e et 4e secondaire pour débiter le camp pédagogique durant la semaine de relâche. Il y aura les élèves de 5e secondaire également qui s'ajouteront au camp ainsi que ceux du 3e secondaire prochainement.

Ce programme est une intensification des bases apprises dans leur cours. Les jours prévus pour le tutorat sont les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis, dépendamment des choix de l'élève et de la disponibilité des groupes. (8-10 élèves max/groupe)

Le gouvernement nous a donné un montant de 4 000\$ et un 1 500\$ additionnel pour pouvoir payer les enseignants. Après 3 semaines, nous n'aurions plus de budget pour offrir le service, l'école utilise le budget d'aide à la réussite pour assurer la continuité du service.

## **10.2 Plan de motivation**

Le comité se rencontre toutes les semaines pour discuter d'activités motivationnelles. Il y a des activités d'orientation de prévues, également une vidéo qui sera tournée pour sensibiliser les élèves à l'importance de prendre soin de l'espace des casiers.

## **10.3 Moyen de pression**

Monsieur Émond nous mentionne que les relations sont bonnes avec les enseignants. Il y aura une ligne de piquetage de prévue, les parents pourront venir dès 9 h 40 porter leurs enfants. Nous nous sommes arrimés avec l'école primaire Mgr. Durand également et nous avons prévues une voiture de police pour assurer une bonne circulation au débarcadère. Les employés pourront rentrer à partir de 9 h 31 et les cours commenceront à 10 h.

## **10.4 Déjeuner des finissants**

Les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire aimeraient un déjeuner en « gang ». Bien entendu la distance des tables assurera la distanciation demandée et ils pourront profiter de ce moment pour faire signer leur album de finissants. Ce sera le service de la cafétéria qui leur préparera un petit quelque chose.

## **11. INFORMATIONS DU PERSONNEL**

Nous avons une classe de fermée en 5<sup>e</sup> secondaire, ils seront confinés jusqu'au 22 avril. Ces élèves ne voulaient pas partir en confinement, ils ont besoin d'être à l'école. Pour la plupart, ils ont l'air d'aller mieux, ils persévèrent. Côté évaluation ça va plutôt bien également. Le ministère priorise les savoirs essentiels, ils ont enlevé les examens du MELS pour pouvoir sortir la tête de l'eau des élèves.

Madame Sonya Bérubé a fait circuler un sondage sur le taux d'anxiété, le résultat est en bas de la moyenne, donc nous considérons qu'ils n'ont pas trop d'anxiété sur les épaules.

## **12. INFORMATIONS DES ÉLÈVES**

Monsieur Sylvain Véronneau nous mentionne que pour la soirée artistique, nous avons seulement 15 inscriptions, 1 numéro de danse et 14 numéros de chant. Le spectacle durerait environ 1 h, du jamais vu.

Le midi, les trois gymnases sont utilisés pour des activités et il y a également un groupe de sport à l'extérieur. Nous avons la journée du 22 juin qui sera un gros événement pour des activités.

Les élèves du conseil ont fait une vidéo pour améliorer le climat dans la salle des casiers et un rappel pour le port du masque.

Une journée thématique (*Festival de musique*) est organisée sur l'heure du dîner avec des jeux à la place publique.

La salle de musculation sera déplacée dans la nouvelle palestre. Il y a une salle de jeux pour les jeunes qui est en projet.

## **13. INFORMATIONS DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre n'était présent.

## **14. CORRESPONDANCE**

Aucune.

## **16. AUTRES POINTS**

Aucun.

**CE005-20-960**

**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de madame Karine Masson, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 20 h 20.

**ADOPTÉE**

---

Président(e)

---

secrétaire